

Justificatif généré le 17/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 17/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/655123
N° d'annonce : 655123

FRENCH BUREAU

SAS au capital de 20.000 €

Siège social : 17 rue Bouchardon 75010 PARIS

822.172.664 RCS PARIS

A la suite du projet de fusion en date du 30 novembre 2022, intervenu entre la société CAPGEMINI CONSULTING, SAS au capital de 31.013.336 €, ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX, immatriculée sous le N°479.766.800 RCS NANTERRE (société absorbante), et la société FRENCH BUREAU (société absorbée), il ressort :

- Que la société CAPGEMINI CONSULTING ayant détenu en permanence la totalité du capital de la société absorbée, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de Commerce, il n'y avait lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés absorbées et absorbantes, ni à l'établissement des rapports mentionnés aux articles L 236-9 dernier alinéa et L 236-10 dudit Code ;
- Que le projet de fusion n'a subi aucune modification depuis son dépôt auprès des greffes des Tribunaux de Commerce de Paris et de Nanterre ;
- Que la société FRENCH BUREAU est, de ce fait, dissoute de plein droit – A COMPTER DU 1 janvier 2023 à minuit – sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation – la société absorbante prenant à sa charge l'intégralité des opérations actives et passives de la société absorbée.

La société FRENCH BUREAU sera radiée du RCS DE PARIS ;

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKHYOnVO

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKHYOnVO>

